

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Ricardo-Miguel-Cavallo>

# Ricardo Miguel Cavallo

- Notre Amérique - Terrorisme d'Etat - Argentine - Personnages -

Date de mise en ligne : jeudi 30 juin 2005

---

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

---

**Pays** : Argentine

**Lieu du procès** : Espagne

**Statut** : Extradé du Mexique vers l'Espagne, où il est détenu dans l'attente de son procès.

**Fonction** : Officier (Capitaine de Corvette)

En 1976, cet officier de marine (capitaine de corvette) intègre l'Esma (Ecole supérieure de mécanique de l'armée argentine) au sein du groupe d'activité 332, spécialisé dans les interrogatoires, la torture et les « vols de la mort », durant lesquels opposants au régime sont lancés d'un hélicoptère dans les eaux du Rio de la Plata, ou d'un avion un peu plus loin des côtes. Le bâtiment pimpant de l'école, situé sur une des artères les plus huppées de Buenos Aires, a été le centre névralgique de la répression de milliers d'étudiants, d'enseignants, d'avocats ou de syndicalistes entre 1976 et 1983.

Selon le rapport de la Commission vérité d'Argentine de 1984, 8 961 personnes sont disparues pendant cette période. De nombreux rapports d'ONG évoquent le nombre de 30'000 disparus et 9'000 personnes torturées.

Selon le juge Garzon, Ricard Miguel Cavallo est accusé d'avoir participé à 227 disparitions et à des actes de torture à l'encontre de 110 personnes, ainsi que des kidnappings de 16 bébés retirés à leurs mères emprisonnées. L'enquête du juge fait état également cas de 248 personnes enlevées, détenues puis libérées.

La justice française pour sa part a ouvert le dossier des disparitions de 15 citoyens français, notamment celles des soeurs Léonie Duquet et Alice Domont en 1977, alors que Cavallo officiait à l'ESMA. Lors de l'ouverture de cette enquête, Cavallo vivait alors sous une fausse identité au Mexique.

Ricardo Miguel Cavallo s'est installé au Mexique en 1984, après avoir été attaché militaire de l'ambassade d'Argentine à Paris pendant trois ans, où il dirigeait le service des cartes grises pour voitures. À la chute de la dernière junte militaire en 1986, Cavallo se retire de l'armée et se recycle dans les affaires. Il obtient en octobre 1999 une carte de séjour et un permis de travail au Mexique.

Arrêté dans ce pays, Cavallo a été placé dans un avion de l'Armée de l'air espagnol par les autorités mexicaines le samedi 28 juin 2003 afin d'être extradé et jugé en Espagne.

## Procédures

### En Espagne

Avocat des parties civiles : Me. Carlos SEPLOY (Barreau de Madrid). Interpellé par Interpol le 24 août 2000 à Cancun au Mexique où il faisait escale, alors qu'il s'apprêtait à rejoindre l'Argentine, Ricardo Angel CAVALLO est, dans un premier temps, mis en détention provisoire pour falsification de documents.

- ▶ Le 1er septembre 2000, le juge Espagnol Baltasar GARZON inculpe Miguel Angel CAVALLO. Selon le juge espagnol, il a participé au système de répression, de disparitions et d'éliminations de personnes, durant la dictature argentine, entre 1976 et 1983.
- ▶ Le 12 septembre 2000, le juge Espagnol Baltasar GARZON dépose une demande d'extradition, selon lui l'ex-militaire CAVALLO faisait partie du groupe d'intelligence "GT 33/2" de la ESMA, l'un des centres clandestins de détention les plus brutaux de la dernière dictature argentine(1976-1983). Les autorités argentines estiment que CAVALLO doit être jugé dans son pays en vertu du principe de territorialité.
- ▶ Le 12 janvier 2001, le juge mexicain Jesus Guadalupe LUNA décide d'autoriser l'extradition de Ricardo Miguel

CAVALLO vers l'Espagne.

- ▶ Le 2 février 2001, le gouvernement mexicain rend une décision conforme à celle du juge Luna, il autorise donc l'extradition de CAVALLO vers l'Espagne.
- ▶ Le 6 mars 2001, le tribunal mexicain rejette une demande de mise en liberté.
- ▶ En décembre 2001, Les avocats de Ricardo Miguel CAVALLO font appel de la décision du gouvernement mexicain autorisant l'extradition. Le juge mexicain se donne un maximum de trois mois pour résoudre cet appel.

### En France

Le 26 août 2000, le juge français LE LOIRE demande aux autorités mexicaines l'autorisation d'effectuer une commission rogatoire. Celle-ci entre dans le cadre de son instruction sur la disparition de 15 personnes durant la dictature argentine, entre 1976 et 1983.

Le 18 septembre 2000, les officiers de police judiciaire français ont pu interroger Ricardo Miguel CAVALLO dans sa prison de Mexico, en présence de son avocat. Le juge français n'a pas dressé d'actes d'accusation suite à cette commission, cependant l'interrogatoire était nécessaire pour l'enquête concernant la disparition des soeurs Léonie DUQUET et Alice DOMONT, en 1977, au centre de détention de l'Ecole Mécanique de la Marine (EMM). En effet il semble que CAVALLO aurait dirigé ce centre à l'époque des disparitions. (cf affaire Alfredo Astiz)